S-CTR 03 02 I (06/04/2020) Date d'édition : 02/06/2020





ZA LA GUIDE 1 43200 YSSINGEAUX Tel. 04.71.59.04.78

Mail info.sevarome@nactis.com

FICHE TECHNIQUE PRODUIT

Mise à jour 25/11/2016

VISA Sevarome



## Description du produit Consistance Couleur marron clair Odeur de noix PFS0003256 REFERENCE Protocole de dégustation REFERENCE CLIENT le produit, lait sucré à 10 % ou : Application réelle Statut légal Dénomination NOIX Pâte pure Application Dosage indicatif (g/kg) Code douanier 20081919 glaces, applications alimentaires 30 toutes applications alimentaires Composition Aromes: Rèalement CE 1334/2008 et décrêt 2011-949 additifs: Reglts 1333/2008 -380/2012 - 231/2012 - 232/2012 (teneurs maximales) et 1129/2011 - Solvants - supports : - Agents d'aromatisation (équivalences éventuelles) NOIX (100%) - Additifs (\*): - Substances limitées : non Produit non traité par ionisation et ne contenant pas d'ingrédient ou d'additif traité par ionisation. Autres déclarations : OGM (Directives 1829 et 1830/2003/CE): non - Fiche sécurité : Allergènes (règlement 1169/2011) : NOIX, peut contenir des traces d'autres fruits à coques (Décret du 7/12/84 et Circulaire 23/08/85) (\*) Notion de carry-over Additif non déclarable (sauf (1)) dans le produit fini si : l'additif se retrouvant dans le produit fini ne provient que de la matière première employée et n'a aucune influence sur le produit fini. La preuve en incombe au fabricant de l'aliment, L'indication des solvants ou supports (proportion limitée à la quantité strictement nécessaire à la présentation de l'arôme n'est pas requise dans l'étiquetage des denrées alimentaires contenant cet arôme Analyse physicochimique Microbiologie N.S.: Non Significatif pH 20°C 5.6 à 3% +/- 0,30 Germes totaux <3000/g 0/1g Staphylocoques . Densité 20°C +/- 0,010 <500/g 1.020 Levures / ASR Indice de Réfraction 20 °C +/- 0.005 <500/g Moisissures 0/25a Salmonelles < 100 / 1g Indice polarimétrique 20°C Coliformes % vol./vol.éthanol 20°C Coliformes fécaux 0 / 1g % matière sèche 94.00% Nutrition 24 - 25% 6 - 7% Métaux lourds les arômes sont conformes au Règlement 1881/2006 sur les critères de Protéines Fibres 9 - 10% Glucides Dont sucres 1 - 1.5% pureté des arômes ainsi qu'au Règlement CE 1334/2008 Autre Lipides 59 - 60% Acides gras saturés 3 - 4% °BRIX Humidite < 5% Sodium 2 mg/kg Point éclair (°C) > 100 Autres N.S. Kcal / 100 g 655 Conservation Stockage Conserver à l'abri de la lumière et de l'oxygène dans l'emballage d'origine; Durée de conservation 12 mois (dans l'emballage d'origine non ouvert) 4 à 8 °C 4 à 8 °C 3 mois après ouverture et correctement fermé Température stockage Terrestre, maritime ou aérien. Température de transport Transport Température ambiante Quantités nettes: 100 ml, 100 g, 250 ml, 250 g, 500 ml, 500 g, 1 l, 1 kg, 1,250 kg, 4 kg, 5 l, 5 kg, 6 kg, 10 l, 10 kg, 20 l, 20 kg, 22 kg, 25 l, 25 kg, 1 t Palettisation Mentions d'étiquetage Réglement 1334/2008 -1169/2011 et 95/45 Pâte pure de noix, allergènes : noix, peut contenir des traces d'autres fruits à coques

Clause de responsabilité

Ces informations sont rédigées au mieux de nos connaissances à la date indiquée sur le document. Tous les renseignements obligatoires ou facultatifs permettant au client de se conformer à la réglementation en vigueur ont été fournis. Par conséquent, le fournisseur se considère déchargé de toute responsabilité en ce qui concerne les infractions découlant de l'utilisation du produit.